Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le - 2 OCT, 2025

ID: 007-210700647-20250930-001135-DE

Berger Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre,

en exercice: 22

le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,

présents: 17

dûment convoqué le 23 septembre, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine, Mme CHANEAC Brigitte, M. SERRE Denis, M. CROS Pierre, Mme PLANTIER Honorine, M. MARION Jean François, Mme AUBERT Yolande, Mme SECCO Brigitte, M. BOUCHARDON Thierry.

Procurations:

M. PERRIN Roger à M. SERRE Denis Mme ARNAUD Karine à Mme ROURE Marie-Christine Mme LABAUNE Sophie à Mme CHANEAC Brigitte M. SANIEL Jean-Paul à M. CHEYTION Antony M. FERRAND Olivier à Mme PINET Monique

Absents excusés:

M. RICHARD Frédéric Mme FONTANEL Sophie

Absents:

Mme HORNEGG Johanna M. CLAVEL Christophe Mme BOS Elise

Secrétaire de séance : M. SERRE Denis

Délibération N° 64 - 2025

07064	LE CHEYLARD	DMDC	0005
Code INSEE	BUDGET COMMUNE	DM n°5	2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

REGUL SDE/TERRITOIRE d'ENERGIE ARDECHE

D/si-wallan	Dépenses (1)		Recettes (1)	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2041582-117 : Eclairage Public	0,00 €	46 850,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	46 850,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-117 : Eclalrage Public	46 850,00 €	0,00€	0,00€	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	46 850,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	46 850,00 €	46 850,00 €	0,00€	0,00 €
Total/Général		0,00€		0,00€

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025 Publié le 2 001. 2025

Publié le

ID: 007-210700647-20250930-001135-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix pour,

AUTORISE son Maire à signer toutes pièces se rapportant à la présente.

Dr Jacques CHABAL Maire du Cheylard

Affiché en Mairie le 2 octobre 2025 Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône pour contrôle de légalité le 2 octobre 2025

